

République Française
Département de la Charente
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHARENTE LIMOUSINE
Extrait de Délibération du conseil communautaire
Séance du 14 avril 2021

[illegible]

■■■■■■

**Nombre de
délégés
siégeant au
conseil : 88**

Présents : 67

Pouvoirs : 8

Votants : 75

Date de

Convocation :

06/04/2021

Date d'affichage :

16/04/2021

Présents :

Nathalie LANDREVIE, Guy ROUGIER, Fabrice AUDOIN, Francis PORQUET, Robert ROUGIER, Jacky MARTINEAU, Gérard DUPIC, Michel BOUTANT, Marie Philippe FAGES, Marie Claude POINET, Jeannine DUREPAIRE, Philippe BOUYAT, Jeanne JORDAN, Fabrice POINT, Guy GAZEAU, Michèle TERRADE, Béatrice MONToux, Jean Marie LEBARBIER, Delphine LAFONT, Yvonne DEBORD, Joel SAVIGNAT, Virginie LEBRAUD, Jean-Noël DUPRE, Philippe BOUTY, Jean Claude LEPREUX, Roland FOURGEAUD, Jean-Pierre DEMON, Jean-Claude MESNIER, Didier SELLIER, Pascal DUTEIL, Eric PINAUD, Daniel SOUPIZET, Jean-Luc DEDIEU, Eric GAUTHIER, Jean Christophe NAUDON, Jean-Marie TRAPATEAU, Jean Pierre BOURNIER, Benoît SAVY, Laurent SELLIER, Didier BEAULIEU, Patrick SOURY, Pierre MADIÉ, Benoit COHIER, Francis BEAUMATIN, Raymond MARTIN, Pascal DUBUISSON, Michèle DERRAS, Claude BOUDRIE, Manuel DESVERGNE, Yvette FORT, Philippe PALARD, David CHEVALIER, Stéphane GEMEAU, Christian RAYNAUD, Christelle RENAUD, Sandrine PRECIGOUT, Jean Pierre LEONARD, Agnes ROULON, David FREDAGUE, Jean Claude TRIMOULINARD, Jean Marc CAPOIA, Régis MARTIN, Dominique ROLLAND, Pierre SOULAT.

Absents/Excusés : Jean-Claude BUISSON, Gerard MORAND, Colette DEVAINE, Philippe DENIMAL, Sonia FERNANDES, Yvonne MESRINE, Olivier GAILLARD, Jean Pierre COMPAIN, Daniel BRANDY, Ludovic AUDOUIN, Mickael LOISEAU, Olivier PERINET, Christine GONDARIZ, Laurent LOUBERSAC, Jean Marie GRAS, Jean-François DUVERGNE.

Suppléant en situation délibérante :

Eric SARAUX, Serge AUTHIER, Eric COUSSIT

Pouvoirs :

Nathalie BELAIR donne pouvoir à Fabrice AUDOIN
Benoit GAGNADOUR donne pouvoir à Jeanne JORDAN
Marie-Line LAMANT donne pouvoir à Jean Noel DUPRE
Olivier CHERIOT donne pouvoir à Nathalie LANDREVIE
Catherine RAYNAUD donne pouvoir à Michèle DERRAS
Pierre MADIER donne pouvoir à Pascal DUBUISSON
Bernadette GROS donne pouvoir à Robert ROUGIER
Henri DE RICHEMONT donne pouvoir à Jean Claude LEPREUX

Secrétaire de séance : Éric PINAUD

Délibération : Del2021 095

Objet : SPANC – Validation du rapport sur les prix et la qualité des services 2020

AR PREFECTURE

016-200072049-20210414-2021_095-DE

Regu le 16/04/2021

Chaque année la Communauté de communes de Charente-Limousine doit valider le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'exercice précédent conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et avant le 30 septembre de l'année N.

Sur l'exercice 2020, le rapport ci-joint reprend notamment :

- La caractérisation technique du service mis en œuvre en Charente-Limousine ;
- La tarification 2020 et recettes
- Le taux de conformité au sens de l'arrêté du 2 décembre 2013 soit le pourcentage d'installation ne présentant pas de risque sanitaire ni de danger sur l'environnement sur l'ensemble du parc.

Par principe, le RPQS compare l'activité de l'exercice avec celle du précédent rapport et compare les tarifs avec ceux appliqués aujourd'hui. Les moyens du service et le contexte sont à prendre en compte.

Ces informations une fois validées par la préfecture seront ensuite consultables sur le site www.services.eaufrance.fr de « l'Observatoire des services publics d'eau et assainissement ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Valide** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2020.
- **Autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires et à les transmettre à la DDT.

Voix pour	75	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

Pour Extrait Conforme

Le 15 Avril 2021

Le Président,

Philippe BOUTY



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Philippe Bouty", enclosed within a simple rectangular box.